

# Vos Investissements

• Avril 2018 •

L'assurance placement structurée: une alternative intéressante pour les investisseurs défensifs

La réforme du droit des régimes matrimoniaux

Investissez dans  
les mégatendances  
qui déterminent  
l'économie mondiale

# Ayez une vision à long terme

Les investisseurs en actions ont été gâtés ces derniers temps: les cours ont été peu volatils et ont constamment augmenté dans le monde entier. Depuis le début de cette année, nous constatons que les cours fluctuent davantage et nous avons déjà dû faire face à des corrections de 10% et plus. Rien d'étonnant à cela, après la forte hausse boursière de ces dernières années. Les investisseurs vendent leurs actions – parfois sous le coup de la panique – pour prendre quelques bénéfices. En outre, ils doivent s'adapter à la nouvelle réalité où les taux augmentent peu à peu.

Comme vous avez déjà pu le lire dans de précédents numéros, nous considérons les corrections boursières plutôt comme une opportunité que comme un oiseau de mauvais augure. L'économie mondiale progresse de manière synchronisée et l'inflation reste relativement faible. Tant les consommateurs que les entreprises ont confiance en l'avenir. Une guerre commerciale peut-elle contrecarrer ce scénario? Nous pensons que non. Vous en saurez plus aux pages 6-7.

Pour pouvoir investir en toute tranquillité, il est préférable de suivre les étapes suivantes:

- optez pour une stratégie d'investissement qui correspond à vos objectifs, à votre sensibilité au risque ainsi qu'à vos souhaits et besoins concrets
- visez toujours le long terme
- n'oubliez pas la devise 'diversification encore et toujours', tant dans le temps que dans les produits
- bannissez vos émotions et tenez-vous en à la stratégie choisie

Si vous cherchez des opportunités, arrêtez-vous aux mégatendances qui façoneront notre société dans les prochaines décennies. Des investissements en actions dans la tendance démographique, la robotique ou la biotechnologie sont, par excellence, des investissements à long terme. Vous voulez en savoir plus? Lisez les pages 3 à 5.

Bonne lecture!



**ELS VANDER STRAETEN**  
SENIOR ADVISOR

## Sommaire

- |           |   |
|-----------|---|
| <b>03</b> | Investissez dans les mégatendances qui déterminent l'économie mondiale                          |
| <b>06</b> | Le retour de la volatilité  |
| <b>08</b> | L'assurance placement structurée: une alternative intéressante pour les investisseurs défensifs |
| <b>10</b> | Le dollar néo-zélandais   |
| <b>11</b> | La réforme du droit des régimes matrimoniaux  |

Ont collaboré à ce numéro: Jan Vergote, Brent Van De Moortele, Philippe Evrard, Olivier Fumière, Guy Vanroten, Els Vander Straeten, Nadine De Baere et Alain Beernaert.

**Éditeur responsable:** Belfius Banque SA, boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles – Tél: 02 222 11 11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A. Conditions en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2018. Ce document est une communication marketing et ne peut être considéré comme un conseil en investissement.

Concept & lay-out: [www.chriscom.be](http://www.chriscom.be)



# Investissez dans les mégatendances qui déterminent l'économie mondiale



 **JAN VERGOTE**  
CHIEF  
INVESTMENT  
STRATEGY

En 50 ans, notre société a énormément évolué. Et d'ici 2050 elle va encore se transformer de bien des façons. Et les changements à venir auront un plus gros impact sur notre vie quotidienne. Ce que l'on appelle les «mégatendances» entraîneront, en effet, des modifications fondamentales à différents niveaux. Elles détermineront ainsi la physionomie de la société de demain et contribueront à remodeler le paysage des investissements.

Le phénomène des mégatendances est déjà en marche. Pour en parler, nous avons interrogé Jan Vergote, le responsable d'Investment Strategy chez Belfius Banque & Assurances. Nous avons examiné leur impact d'ici 2050 et vous révérons comment en profiter. En effet, en tant qu'investisseur, vous pouvez anticiper ces mégatendances par le biais de différents investissements et diversifier à tous niveaux.

## Qu'entend-on par mégatendances et que signifient-elles pour notre société actuelle?

**Jan Vergote:** «Les mégatendances sont souvent décrites comme des processus de changement irréversibles, déjà visibles et durables, ayant une portée très large et des conséquences radicales, lourdes et critiques. En d'autres termes, il s'agit de facteurs puissants qui façonnent la société future et y développent des évolutions fondamentales. Les mégatendances se profilent de manière profonde et sont à la fois difficilement saisissables. Tant au niveau mondial que local, tant à l'heure actuelle qu'à l'avenir. Elles se font déjà sentir aujourd'hui et changeront la société à plus long terme.»



**En raison de la croissance continue de la population mondiale, nous serons 10 milliards d'êtres humains en 2050.**

## Donnez-nous un exemple concret de mégatendance et de ses conséquences.

**J.V.:** «Une mégatendance très importante est la démographie. La population mondiale ne cesse de croître et de vieillir. D'ici 2050, elle atteindra 10 milliards d'êtres humains. Où allons-nous habiter, travailler, aller à l'école, y a-t-il suffisamment de routes si nous avons tous notre propre voiture, y aura-t-il encore des forêts si tout le monde veut sa maison?»

## Le vieillissement en fait assurément aussi partie?

**J.V.:** «Bien entendu. Nous vivons toujours plus vieux, ce qui fait que la population plus âgée ne fait, elle aussi, qu'augmenter. Dans 30 ans, il y aura plus de seniors que d'adolescents, l'âge moyen de la population mondiale sera passé à 38 ans et pour chaque pensionné dans le monde entier, il n'y aura plus que 2 actifs au lieu de 4 en 2015.»

Une autre tendance sur le plan démographique est l'urbanisation. En raison de la croissance continue de la population mondiale, le nombre de mégapoles triplera d'ici 2050 et 68 villes compteront plus de dix millions d'habitants et 6 villes plus de 30 millions d'habitants. Logique, car chaque semaine, la population urbaine augmente de 1,5 million d'habitants dans le monde entier. Cette croissance a bien entendu des répercussions sur les infrastructures nécessaires. Au cours des 10 prochaines années, il faudra dès lors dépenser 8 mille milliards de dollars en infrastructures dans les mégapoles telles que New York, Pékin, Shanghai et Londres.»



## Dans quelle mesure les pays émergents représentent-ils une mégatendance?

J.V.: «Sur le plan économique aussi, de grands changement se préparent, avec entre autres un déplacement du pouvoir des pays développés vers les pays émergents. À présent déjà, les États-Unis et l'Europe perdent lentement mais sûrement du terrain face à des pays comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Et dans 30 ans, les pays émergents domineront la liste des 10 principales économies au monde selon le produit intérieur brut.

En outre, la classe moyenne progresse dans ces pays. En 2050, 1 milliard de Chinois feront partie de la classe moyenne asiatique et celle-ci représentera plus de la moitié de toutes les dépenses de consommation.»

## Une 3<sup>e</sup> mégatendance est la percée technologique, comme les progrès de la robotique. Pouvez-vous nous en dire plus?

J.V.: «Aujourd'hui, nous entendons régulièrement parler de robots qui reprennent certaines tâches dans les entreprises. Mais ce n'est encore que le début. D'ici 2050, les robots feront simplement partie de notre quotidien et, qui sait, peut-être effectueront-ils des tâches ménagères. Pas étonnant lorsque l'on sait que la puissance des ordinateurs double tous les 18 mois.

L'innovation permanente dans les soins de santé est également une mégatendance. C'est ainsi que les soins de santé 'do it yourself' deviennent une réalité. Tout comme l'hyperconnectivité où quelque 15.000 satellites gravitent en orbite autour de la terre, 100.000 navires naviguent en même temps sur les océans, 50.000 avions volent dans le ciel et 1 milliard de voitures circulent.»

**La classe moyenne asiatique en progression constante représentera plus de 50% des dépenses de consommation.**

## Les répercussions sur l'environnement et le climat sont forcément considérables. En même temps que les changements sociétaux, elles constituent la 4<sup>e</sup> mégatendance.

J.V.: «Et ici aussi, l'impact est non négligeable. Ces 50 dernières années, la moitié de toute la forêt équatoriale mondiale a été abattue et d'ici 2050, d'autres forêts et écosystèmes disparaîtront de cette manière.

Un autre volet préoccupant de cette tendance est le changement climatique. Avec des conséquences telles que la fonte des glaciers et l'augmentation du niveau des mers qui entraîneront la migration des populations. Mais le phénomène le plus marquant est la prévision selon laquelle la glace du pôle Nord pourrait avoir disparu d'ici 2050.»

## Cette mégatendance a cependant aussi un côté positif.

S.V.: «En effet. Nous ne pouvons que nous réjouir que l'énergie renouvelable ait le vent en poupe et qu'elle remplacera à terme les carburants fossiles. Tout comme l'apparition de l'économie collaborative, où la consommation partagée occupe la place centrale et où nous partagerons de plus en plus de choses, notre voiture et même notre maison.

Deux effets positifs de la mégatendance 'changements sociaux et environnementaux'. Mais qui bouleverseront aussi notre société et qui contribueront à façonner le monde de demain. Aux antipodes de ce qu'il est actuellement, c'est certain!»

**Profitez maintenant d'au moins 50% sur les frais d'entrée!**

Pour chaque mégatendance, vous avez différentes possibilités d'investir, allant des produits dynamiques aux produits défensifs. Une chose est sûre: quel que soit le produit choisi, vous bénéficiez d'une réduction d'au moins 50% sur les frais d'entrée jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet inclus. Si vous optez pour les fonds dynamiques, vous devez avoir un horizon d'investissement à long terme.



Bientôt, les robots feront simplement partie de notre quotidien.

## Les investissements dans les mégatendances vous intéressent?

Le choix ne manque pas. La diversification est également une possibilité, tant au niveau des tendances que des catégories de produits.

### Changements démographiques

- Fonds en actions (-50% de frais d'entrée) qui investissent dans:
  - les entreprises qui se développent en même temps que la population mondiale
  - les entreprises biotechnologiques
  - les entreprises du secteur pharmaceutique, biotechnologique et des soins de santé
- Investissements structurés temporaires (0% de frais d'entrée):
  - une assurance placement de la Branche 23 structurée qui suit un indice démographique
  - une note structurée en euro, dont la plus-value potentielle dépend des prestations de l'indice iStoxx Europe Demography 50

### Pays émergents

- Fonds en actions (-50% de frais d'entrée) qui investissent:
  - en Chine, en Corée du Sud, à Taïwan et à Hong Kong
  - dans les pays émergents
  - dans les entreprises chinoises, surtout sur la Bourse de Hong Kong
- Fonds obligataires (-50% de frais d'entrée) qui investissent en:
  - Amérique latine, Asie, Europe de l'Est et Afrique, et ce en USD ou dans la devise locale
- Assurance placement de la Branche 23 (0% de frais d'entrée):
  - une assurance-vie qui investit dans des fonds de gestionnaires de fonds internationaux pouvant investir en sous-jacent dans des pays émergents

### Percées technologiques

- Fonds en actions (-50% de frais d'entrée) qui investissent dans:
  - les entreprises qui tirent des revenus significatifs de la robotique et/ou de technologies innovantes
- Investissements structurés temporaires (0% de frais d'entrée, souscriptions jusqu'au 30-04-2018 inclus):
  - une note structurée en euro, dont la plus-value potentielle dépend des prestations de l'indice Solactive Digital Economy

### Changements climatiques et sociétaux

- Fonds en actions (-50% de frais d'entrée) qui investissent de manière sociétale et durable dans:
  - les fonds thématiques de gestionnaires de fonds internationaux
  - les entreprises qui, dans leur secteur, sont les meilleures sur le plan social, écologique et éthique
  - le Japon, l'Australie, Hong Kong et Singapour
  - la zone euro
- Mandat de gestion (-50% de frais d'entrée):
  - un contrat de gestion discrétionnaire de patrimoine investissant selon les principes de la gestion durable
- Assurance placement de la Branche 23 (0% de frais d'entrée):
  - une assurance-vie investissant dans des entreprises qui, dans leur secteur, sont les meilleures sur le plan social, écologique et éthique

### ? PLUS D'INFOS?

Vous désirez en savoir plus sur l'impact des mégatendances sur vos investissements? Regardez notre webinaire le 17 mai à 20h. Vous pouvez y accéder via [belfius.be/webinaire](http://belfius.be/webinaire).

### ! PAS ENCORE CONVAINCU?

Vous trouverez plus d'infos sur [belfius.be/megatendances](http://belfius.be/megatendances).



# Le retour de la volatilité

Depuis le début de cette année, la volatilité, ou la mesure dans laquelle les Bourses fluctuent, est de retour. Les Bourses ont déjà plongé à deux reprises d'environ 10% pour entre-temps reprendre du poil de la bête. Début février, une première vague de ventes a gagné les Bourses et début mars, un vent de panique y a soufflé, parce que le président Trump avait annoncé des taxes sur l'importation d'acier et d'aluminium. La tempête s'est apaisée rapidement avant de resurgir fin mars, après l'annonce par Trump de nouvelles taxes sur les produits chinois. Cependant, tout le monde est convaincu qu'une guerre commerciale n'est bonne pour personne.



## QUELQUES CHIFFRES

	<b>01-01-18 au 31-01-18</b>	<b>31-01-18 au 09-02-18</b>	<b>09-02-18 au 26-02-18</b>	<b>26-02-18 au 02-03-18</b>	<b>01-01-18 au 26-03-18</b>
S&P 500 (Bourse américaine en USD)	+5,62%	-7,23%	+6,11%	-3,18%	-0,56%
BEL 20 (Bourse belge)	+3,36%	-5,72%	+3%	-3,09%	-4,55%
Eurostoxx 50 (50 plus grandes actions de la zone euro)	+3,01%	-7,85%	+4,12%	-4,00%	-6,43%

Ce tableau montre clairement que la période d'absence ou de faibles fluctuations boursières est révolue. Surtout parce que l'ère de l'argent bon marché touche à sa fin et que les premiers signes d'une hausse éventuelle de l'inflation apparaissent (surtout aux États-Unis). Les marchés financiers doivent s'habituer à cette réalité. Après les fortes augmentations boursières de ces dernières années, les investisseurs sont plus nerveux et sont plus vite enclins à vendre.

La raison de la première vague de ventes était le rapport sur l'emploi aux États-Unis ( crainte d'une hausse des salaires et donc de l'inflation). Nous avons considéré ce «mini krach» comme une correction saine qui ouvre de belles possibilités d'achat. Mais les décisions du président Trump ne changent pas notre vision positive des marchés des actions, et ce, pour les raisons suivantes.



## Les conflits commerciaux ne datent pas d'aujourd'hui

Le 1<sup>er</sup> mars, Trump a annoncé des taxes sur l'importation d'acier (25%) et d'aluminium (10%). Le 22 mars, ce sont les produits chinois (surtout du secteur technologique) qui en ont fait les frais. Il n'est pas le premier président à vouloir protéger la production domestique d'acier. En 2002, le président Bush avait levé des taxes sur l'importation d'acier (30%), mais en décembre 2003, il avait retiré cette mesure sous la pression de l'Organisation mondiale du commerce. À cette époque-là, Bush était d'ailleurs sous le feu de la critique dans son propre pays, parce que les coûts des constructeurs automobiles augmentaient en raison des coûts à l'importation.

Dans un premier temps, la Chine, le plus grand exportateur d'acier, est restée étonnamment silencieuse, notamment parce que les États-Unis importent peu d'acier chinois (2% de leurs importations). Pour le Canada, le Mexique et le Brésil, les États-Unis sont néanmoins le principal acheteur d'acier. Pas moins de 88% des exportations canadiennes d'acier étaient destinées aux États-Unis en 2016. Pour le Brésil et le Mexique, il s'agissait respectivement de 73% et 34%. Finalement, la pilule a été moins lourde à digérer que prévu, car les 3 pays voisins ont fait l'objet d'exceptions. De même, l'U.E., l'Argentine, l'Australie et la Corée du sud ont été exonérées de taxes à l'importation.

Après le 22 mars, la Chine a cependant réagi en établissant une liste de produits américains sur lesquels elle souhaitait lever des taxes à l'importation. Il faut à présent voir ce qu'il en sera.

Il est certain que Trump se tire une balle dans le pied en mettant des entraves au commerce. N'oublions pas que le secteur de

la transformation de l'acier emploie beaucoup plus d'Américains que le secteur de la production d'aluminium et d'acier. Et que se passera-t-il si la hausse des prix des matières premières pour les voitures, les systèmes de conditionnement d'air, les frigos, etc. est répercutée sur le consommateur américain? Va-t-il revenir sur sa décision? En outre, des études montrent que les taxes à l'importation sur l'acier levées par Bush en 2002 ont fait perdre plus d'emplois américains qu'elles n'en ont sauvés. De même, il est préférable de ne pas pousser à outrance le conflit avec la Chine. Les Chinois financent 6% des dettes américaines et s'ils ne le font plus, le taux américain augmentera plus fortement. Un frein pour l'économie américaine.

## Notre stratégie

Tant que les prévisions macroéconomiques et que les résultats des entreprises restent bons, nous gardons notre surpondération en actions. Attention: les attentes sont grandes, de sorte que la moindre déception entraînera une pression à la vente en Bourse. C'est ainsi que l'indice de confiance PMI a chuté un peu plus que prévu en mars dans la zone euro, ce qui a fait dégringoler les Bourses. Toutefois, avec 55,3 points, l'indice est resté largement au-dessus de la barre des 50 points, ce qui indique une expansion économique. De plus, la Banque centrale européenne (BCE) a revu ses prévisions de croissance à la hausse et table sur une croissance de 2,4% pour 2018 contre 2,5% en 2017.

## Cette année, les actions européennes sont moins performantes que les actions américaines

Même si les actions américaines enregistrent pour l'instant de meilleurs résultats, nous gardons notre surpondération en actions européennes, avec une préférence pour la zone euro. Pourquoi?

→ La croissance des bénéfices est un des éléments clés qui explique les différences boursières régionales. La croissance attendue des bénéfices pour 2018 est très élevée aux États-Unis (20%), grâce à la réforme fiscale. Pour la zone euro, la croissance attendue des bénéfices n'est que de 7,6%, ce qui laisse davantage de place à de bonnes surprises.



Il est clair que les Bourses seront plus volatiles dans les prochaines semaines. Échelonnez vos achats dans le temps.

→ La faiblesse du dollar joue un rôle. Converties en euro, les Bourses de la zone euro se portent mieux que la Bourse américaine depuis le début 2017. N'oublions pas que 40% du chiffre d'affaires de toutes les entreprises du S&P 500 viennent de l'étranger. La baisse du dollar est un stimulant supplémentaire pour les entreprises américaines. Attendons de voir si cela perdurera tout au long de l'année. La hausse du taux court terme américain plaide en faveur d'un dollar un peu plus cher à court terme.

→ L'inflation dans la zone euro reste faible, de sorte que la BCE n'envisage pas encore de majorer le taux directeur, contrairement aux États-Unis où la Federal Reserve vient d'augmenter le taux court terme à 1,75% et prévoit encore 2 hausses pour 2018.

→ Les valeurs technologiques font progresser les Bourses. La Bourse américaine compte bien plus d'actions technologiques que les marchés européens et la forte augmentation des actions américaines rend les investisseurs nerveux. Lors de l'annonce que des informations privées d'utilisateurs de Facebook pouvaient avoir été utilisées abusivement, l'action a perdu 5% et a rendu nerveux les autres géants technologiques. Néanmoins, la valorisation reste correcte parce que les bénéfices ont suivi la hausse des cours. Le secteur technologique garde dès lors sa recommandation d'achat.

→ En Europe, les actions financières représentent le principal secteur. Nous prévoyons que les bénéfices du secteur bancaire européen seront revus à la hausse et nous sommes dès lors positifs pour ces valeurs.



# L'assurance placement structurée: une alternative intéressante pour les investisseurs défensifs

Les assurances placements structurées (type branche 23) ont le vent en poupe depuis quelque temps. Compte tenu de la faiblesse actuelle des taux et de leurs caractéristiques fiscales, elles sont une alternative intéressante pour de nombreux investisseurs.

## Faiblesse des taux

Dire que les taux sont bas dans la zone euro et qu'ils le resteront encore un moment, c'est enfouir une porte ouverte. Les investisseurs prudents qui sont à la recherche de rendements corrects avec un risque limité s'arrachent les cheveux. Les investissements à taux garanti ne rapportent presque rien. Et les investissements en actions (éventuellement via un fonds) sont trop risqués pour eux en raison de la perte éventuelle de capital. Les assurances structurées de la branche 23 peuvent offrir une solution.

## Structurés?

Une caractéristique importante de ces assurances est que l'on s'efforce de rembourser à la date finale au moins 100% de la prime nette investie<sup>1</sup>. Une perspective réconfortante, surtout aujourd'hui où les bourses affichent à nouveau des variations plus marquées du cours.

Le rendement dépend de la performance de l'actif sous-jacent (par ex. l'évolution d'un indice d'actions, d'un fonds, d'un taux donné) dans lequel on investit via un fonds d'assurance interne. Le mode de calcul du rendement à l'échéance dépend de la structure concrète de l'actif sous-jacent.

Pour les indices d'actions, l'indice sous-jacent est soit suivi pour un pourcentage limité, mais sans limitation à la plus-value totale versée à l'échéance, soit suivi pour plus de 100%, mais avec une limite à la plus-value totale versée à l'échéance.

## Aspects fiscaux

Les plus-values des assurances structurées de la branche 23 ne sont pas soumises au précompte mobilier (pm) en cas de rachat après 8 ans. Vous payez certes 2% de taxe d'assurance sur la prime versée, mais ceci a un impact limité sur le rendement final annuel en raison de la longue durée (plus de 8 ans).

La plus-value à l'échéance détermine également dans quelle mesure cette taxe pèse sur le rendement final (voir plus loin).

<sup>1</sup> Dans les assurances structurées branche 23 de Belfius, on s'efforce normalement de rembourser 100% du capital net investi (après éventuels frais d'entrée et taxe d'assurance). Ce pourcentage est parfois inférieur (par ex. 90%). Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.



Plus le rendement de l'actif sous-jacent est élevé, moins la taxe d'assurance a d'effet sur le rendement net final.

### Intéressant à savoir

La taxe de 0,15% récemment instaurée sur les titres pour les grosses fortunes ne s'applique pas aux assurances vie.



→ Nous calculons, pour différents scénarios, le capital final (exempt de pm) qui sera atteint à l'échéance d'une assurance structurée de la branche 23 pour laquelle on vise un remboursement d'au moins 100% de la prime nette investie à la date finale.

→ De plus, nous examinons la taxation en divisant la taxe à payer par la plus-value à l'échéance.

Ceci est un exemple purement illustratif. Les scénarios suivants ne constituent pas une garantie quant au rendement final.

### Caractéristiques

- durée: 8 ans et 1 jour
- frais d'entrée: aucun
- actif sous-jacent: un indice d'actions
- montant net investi: 10.000 euros

Plus-value à la date finale: 5%	Plus-value à la date finale: 20%	Plus-value à la date finale: 35%
Taxe d'assurance: 200 euros	Taxe d'assurance: 200 euros	Taxe d'assurance: 200 euros
Capital final: 10.500 euros	Capital final: 12.000 euros	Capital final: 13.500 euros
Taxation à payer: 200 euros sur une plus-value de 500 euros Charge fiscale: 40%	Taxation à payer: 200 euros sur une plus-value de 2.000 euros Charge fiscale: 10%	Taxation à payer: 200 euros sur une plus-value de 3.500 euros Charge fiscale: 5,7%

→ Plus la plus-value exonérée d'impôt est élevée à l'échéance, moins la taxe d'assurance pèse sur le rendement final. En effet, l'avantage de l'absence de pm sur la plus-value a alors un impact plus grand que la taxe d'assurance de 2% sur la prime.

→ Si, dans le cas d'une assurance structurée de la branche 23 avec au moins 100% de remboursement, vous ne recevez à la date finale que le capital net investi en raison de la faible performance de l'actif sous-jacent, vous payeriez la taxe sans pouvoir empêcher une plus-value.

→ Dans le cas d'un capital investi plus grand, le capital final exempt d'impôt augmente proportionnellement.

### Possibilité de planning successoral

Via une assurance placement, vous bénéficiez également des avantages d'une assurance vie en matière de planning successoral:

→ si l'assuré décède pendant la durée du contrat, la valeur de celui-ci est versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s), par ex. votre conjoint, vos enfants ou petits-enfants

→ vous pouvez attribuer à certaines personnes davantage que ce à quoi elles ont droit en vertu du droit successoral légal - en tenant compte bien sûr des règles de la réserve légale de certains héritiers (enfants, conjoint survivant). La réserve peut aussi être simplement répartie selon le droit successoral légal.

→ en tant que preneur d'assurance, vous gardez les commandes à tout moment et vous pouvez en principe toujours modifier le bénéficiaire par la suite.

Ces assurances sont donc un instrument flexible de planning successoral et constituent une bonne alternative à un testament.

### ! ASTUCE

En attribuant, via une assurance vie, (une partie de) votre patrimoine à vos petits-enfants en cas de décès (saut de génération), vous épargnez beaucoup de droits de succession à vos proches.

### ! COUVERTURES SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez parfois souscrire des couvertures complémentaires, comme une couverture supplémentaire décès pour protéger vos héritiers contre les conséquences financières de votre succession.

### ? VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFOS SUR L'ASSURANCE STRUCTURÉE BRANCHE 23 CHEZ BELFIUS?

→ Surfez sur [belfius.be/assurances-placements](http://belfius.be/assurances-placements)

→ Ou contactez votre conseiller financier dans votre agence Belfius.

# Le dollar néo-zélandais

Avec 4,9 millions d'habitants, la Nouvelle-Zélande est une économie de petite taille, où le secteur agricole reste assez important: le pays compte de vastes étendues de terres cultivables et de prairies, et l'élevage ainsi que l'industrie laitière jouent un rôle majeur dans les exportations. Celles-ci représentent environ 28% du produit intérieur brut (PIB)<sup>1</sup>. Ses revenus à l'exportation, la Nouvelle-Zélande tire principalement du lait en poudre, du beurre et de la viande (de mouton et de bœuf), la Chine étant un de ses principaux partenaires commerciaux.

Les fluctuations du cours du dollar néo-zélandais (NZD) sont assez importantes, car:

- la devise a une liquidité restreinte, vu la taille relativement réduite de l'économie du pays
- les produits agricoles (principalement des produits laitiers) représentent 50% des exportations, et ces dernières années, l'industrie laitière a largement influencé le cours de change (voir graphique).

Ces dernières années, dans la foulée des prix des matières premières, le NZD s'est considérablement replié, pour ensuite se rétablir légèrement. Mais en 2017, la devise a plongé, perdant ainsi jusqu'à ce jour (12-03) 12% par rapport à l'euro (EUR). Le cours actuel étant de 1,69 EUR/NZD.



RELATION POSITIVE ENTRE LE COURS DU NZD ET LES PRIX DES PRODUITS LAITIERS



## Peut-être un léger fléchissement de la forte croissance

Depuis 2014, l'économie de la Nouvelle-Zélande affiche une croissance moyenne d'environ 3,5% l'an. Pour cette année, les analystes s'attendent à une croissance un peu moins dynamique, même si elle devrait rester solide. Elle accusera peut-être un léger ralentissement, car dorénavant, le nouveau gouvernement entend tempérer les flux migratoires.

## Chine

En 2017, la Nouvelle-Zélande a enregistré une croissance de 2,8% - croissance due en grande partie aux exportations. Et comme 20% des exportations partent à destination de la Chine, l'empire du Milieu représente un enjeu plus important que les fluctuations des prix agricoles. En outre, la Chine a récemment décidé de freiner sa croissance du crédit, ce qui entraînera un ralentissement de la croissance intérieure, avec à la clé une diminution des importations. Si la Chine met drastiquement en œuvre cette mesure, cela aura un impact négatif sur les perspectives économiques de la Nouvelle-Zélande (possibilité de ralentissement de la croissance du PIB, en-deçà de la barre des 2%).

### Les atouts de la Nouvelle-Zélande

- perspectives de croissance 2018: 2,7%
- belle confiance des entrepreneurs et des consommateurs
- politique monétaire soutenue par un taux court terme officiel relativement bas (1,75%)
- finances publiques saines
- notation de crédit: AA

### Les points d'attention de la Nouvelle-Zélande

- tributaire des marchés des matières premières, et notamment de la volatilité des prix agricoles
- le ralentissement de la croissance chinoise peut mettre un frein à la croissance
- prix élevés de l'immobilier résidentiel, correction possible

## Notre avis

Un investisseur qui recherche une devise assortie de fondamentaux sains sera séduit par le dollar néo-zélandais. En comparaison avec une obligation en EUR, une obligation en NZD offre un rendement supplémentaire d'environ 2%. Nous conseillons une position limitée en portefeuille (max. 5% d'obligations).

### PLUS D'INFOS?

Surfez sur [belfius.be/fichesdevises](http://belfius.be/fichesdevises).

<sup>1</sup> Le produit intérieur brut (PIB) d'un pays est la valeur de tous les biens et services qui sont produits en 1 an dans ce pays. Le PIB de la Nouvelle-Zélande est environ 2 fois plus petit que celui de la Belgique



# La réforme du droit des régimes matrimoniaux

Après le droit successoral, c'est au tour du droit des régimes matrimoniaux d'être modernisé. À l'occasion de cette réforme, nous avons organisé fin mars un webinaire pour faire le point sur les principaux changements.

Comme toujours, des questions pouvaient être posées via le chat. En voici une sélection.

La réforme du droit des régimes matrimoniaux change-t-elle quelque chose à mon régime matrimonial?

 B.C. DE GRIMBERGEN

Il y a quelques années, nous avons repris une clause d'attribution optionnelle dans notre contrat de mariage. Devons-nous la revoir maintenant, après la réforme?

 J.P.D. DE BRUXELLES

Quand la réforme du droit des régimes matrimoniaux entre-t-elle en vigueur?

 E.L. D'EPPEGEM

Cela dépend du régime matrimonial que vous avez choisi. Si vous êtes marié sous le régime de la séparation de biens avec communauté des acquêts (le régime légal), la réforme apportera certaines solutions à une série de points névralgiques. Elle doit notamment clarifier ce qu'il advient des assurances vie et des biens professionnels après la fin du mariage.

Si, en revanche, vous êtes marié sous le régime de la séparation de biens, il y a en principe peu de choses qui changent pour vous automatiquement. La réforme prévoit différentes nouvelles possibilités que vous pouvez reprendre dans votre contrat de mariage si vous le voulez.

Une clause d'attribution optionnelle est une clause du contrat de mariage en vertu de laquelle, lors du décès du 1<sup>er</sup> conjoint, le conjoint survivant peut choisir quels biens de la communauté il veut garder en pleine propriété, compte tenu des circonstances à ce moment-là: l'âge des enfants, son âge à lui/elle, la qualité de la relation avec les enfants (et les beaux-enfants)...

Bien que la réforme du droit des régimes matrimoniaux n'influence pas le fonctionnement de la clause d'attribution optionnelle, il est important de jeter de temps en temps un coup d'œil attentif sur votre clause d'attribution optionnelle. A-t-elle été rédigée dans un sens suffisamment large, pouvez-vous faire tous les choix possibles pour tous vos biens, avez-vous déterminé précisément le champ d'application de votre clause optionnelle? Bref, un check-up régulier de votre clause d'attribution optionnelle (et par extension de l'ensemble de votre contrat de mariage) est à recommander.

VOUS VOULEZ REVOIR  
LE WEBINAIRE?

Surfez sur [belfius.be/webinaire](http://belfius.be/webinaire) et sélectionnez « La réforme du droit des régimes matrimoniaux ».



## Réforme du droit des régimes matrimoniaux

Regardez notre webinaire et découvrez ce qui a changé.

Le nouveau droit des régimes matrimoniaux veut offrir une meilleure protection aux conjoints. Qu'est-ce que cela implique pour la répartition de vos biens en cas de divorce ou de décès?

Ceci et bien plus de choses encore vous sont expliquées dans un webinaire.

Surfez sur [belfius.be/webinaire](http://belfius.be/webinaire) et choisissez la session «La réforme des régimes matrimoniaux». Si c'est la première fois que vous regardez un webinaire, vous devrez d'abord vous inscrire.